HSF AUDIT

MEMBRE ASSOCIÉ AUDECIA

AUDIT - COMMISSARIAT AUX COMPTES

Jérôme BOURDEAU
Patrick CRUCHON
Pascal DEL'HOMME
Jean-Claude FAVRELIERE
Marie-Pascale GANDOUIN
Jean-Philippe JOUBERT
Laurent MORILLON
Yves PAUGAM
Jean-Marie SABOURIN

Commissaires aux Comptes

MTA PLATEFORME D'ESSAIS

(Association régie par la Loi du 1er juillet 1901)

28 Rue du XXIème siècle
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Société inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de Poitiers

Siège social
1 rue Louis Proust - Pôle République 3 - BP 1069
86061 POITIERS CEDEX 9
Tél. 05 49 58 05 05 - Fax. 05 49 37 13 00

SARL au capital de 7 500 euros
RCS Poitiers 489 052 050
APE 6920 Z
N° intracommunautaire FR 25489052050

expertise-audit@hsf-partenaires.com
www.hsf-partenaires.com
www.audecia.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association «MTA PLATEFORME D'ESSAIS », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels et relatifs à :

- à la modification du traitement comptable des subventions d'investissements et à l'incidence de ce changement sur le résultat de l'exercice, présenté en page 9 de l'annexe.
- A la provision pour risques, présentée au niveau du paragraphe intitulé « Autres éléments significatifs » de l'annexe et relative aux contentieux prud'hommaux en cours à la clôture de l'exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'Association, nous avons été conduits à apprécier la régularité du traitement comptable des subventions d'investissements reçues par l'Association et la justification du changement de comptabilisation en faveur de celle prévue par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable CRC 99-01.

- Nous nous sommes assurés, conformément à la norme d'exercice professionnel n° 560, que les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes avaient fait l'objet d'informations correctement documentées dans l'annexe des comptes annuels, en particulier celles relatives au suivi des contentieux prud'hommaux

- S'agissant de la provision pour risques figurant pour 70 000 € au passif du bilan, les éléments probants recueillis nous ont permis de justifier l'estimation retenue.

- Enfin, au niveau du cycle d'exploitation et, en particulier au niveau des postes « Autres Créances », « Dettes sur immobilisations » et « Produits constatés d'avance », nous nous sommes assurés, par sondages, de l'exhaustivité du rattachement des charges et produits correspondants, ainsi qu'à la correcte application du principe d'indépendance de l'exercice décrit en page 7 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités du président et dans les documents adressés ou remis aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à POITIERS, le 17 juin 2011

Pour la SARL « HSF AUDIT »
Commissaire aux Comptes

Pascal DEL'HOMME

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT

- BILAN AU 31 DECEMBRE 2010
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

ETATS FINANCIERS // 2010

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépreciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	46 940	36 888	10 052	11 140
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	97 209	4 574	92 635	1 221
Installations techniques, matériel et outillage	1 025 025	494 236	530 790	349 611
Autres immobilisations corporelles	181 142	152 718	28 424	44 963
Immob. en cours / Avances et acomptes	399 251		399 251	117 210
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 630		9 630	8 466
ACTIF IMMOBILISE	1 759 198	688 416	1 070 782	532 611
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 937		2 937	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	190 808		190 808	84 728
Autres créances	227 625		227 625	387 343
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 990		20 990	951
Charges constatées d'avance	20 743		20 743	3 112
ACTIF CIRCULANT	463 103		463 103	476 133
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 222 302	688 416	1 533 886	1 008 744

SFH AUDIT Société de Commissariat aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	521 460	
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-124 348	-204 235
RESULTAT DE L'EXERCICE	-159 445	79 887
Subventions d'investissement		521 460
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	237 666	397 112
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	70 000	44 609
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 000	44 609
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	*379 800*	
Découverts et concours bancaires	*129 411*	*81 741*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	509 211	81 741
Emprunts et dettes financières diverses	165 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 311	100 300
Dettes fiscales et sociales	108 300	179 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 967	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	193 431	205 910
DETTES	1 226 219	567 023
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**1 533 886**	**1 008 744**

Société de Commissariat aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	335 460	47,18	182 747	18,54	152 713	83,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	375 554	52,82	802 977	81,46	-427 423	-53,23
Reprises et Transferts de charge	19 246	2,71	12 022	1,22	7 224	60,09
Cotisations						
Autres produits	2		149 331	15,15	-149 329	-100,00
Produits d'exploitation	**730 263**	**102,71**	**1 147 077**	**116,37**	**-416 814**	**-36,34**
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	191 316	26,91	335 809	34,07	-144 494	-43,03
Impôts et taxes	21 560	3,03	56 226	5,70	-34 666	-61,66
Salaires et Traitements	282 295	39,70	426 737	43,29	-144 442	-33,85
Charges sociales	120 967	17,01	182 480	18,51	-61 513	-33,71
Amortissements et provisions	176 721	24,85	250 213	25,38	-73 492	-29,37
Autres charges	22 059	3,10	3 400	0,34	18 658	548,72
Charges d'exploitation	**814 917**	**114,61**	**1 254 866**	**127,30**	**-439 949**	**-35,06**
RESULTAT D'EXPLOITATION	-84 654	-11,91	-107 789	-10,93	23 135	-21,46
Opérations faites en commun						
Produits financiers	111	0,02	138	0,01	-27	-19,49
Charges financières	10 719	1,51	10 823	1,10	-104	-0,96
Résultat financier	**-10 608**	**-1,49**	**-10 685**	**-1,08**	**77**	**-0,72**
RESULTAT COURANT	-95 262	-13,40	-118 474	-12,02	23 212	-19,59
Produits exceptionnels	121 159	17,04	229 865	23,32	-108 706	-47,29
Charges exceptionnelles	185 343	26,07	31 504	3,20	153 839	488,32
Résultat exceptionnel	**-64 184**	**-9,03**	**198 361**	**20,12**	**-262 545**	**-132,36**
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-159 445	-22,43	79 887	8,10	-239 333	-299,59

Société de Commissariat aux Comptes

ETATS FINANCIERS // 2010

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
MTA PLATEFORME D'ESSAIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 1 533 886 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 159 445 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2011 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Société de Commissariat aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Société de Commissariat aux Comptes

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

1) Traitement des subventions d'investissement :

Compte tenu des remaniements intervenus en 2010 au sein de l'association, nous considérons que l'activité de prestations d'essais (devenue l'activité unique) ne peut plus être analysée comme non indispensable à la poursuite d'activité de notre structure.

La conséquence comptable de cette situation est de considérer que le montant de 521 459 euros de subventions d'investissement, non encore rapporté au résultat au 31 décembre 2009, doit être maintenu de façon définitive dans les fonds propres de l'association et non plus repris au compte de résultat, de manière étalée, en produits.

L'incidence sur le résultat au 31 décembre 2010 s'élève à 156 638 euros qui n'apparaissent plus dans les produits exceptionnels de l'exercice, à comparer avec la somme correspondante de 174 132 euros qui était intégrée aux produits exceptionnels 2009.

Cette incidence - très significative sur le plan comptable - est nulle quant à la détermination du résultat fiscal de l'association qui lui continue à prendre en compte ce montant de 156 638 euros rajouté extra-comptablement aux produits de l'exercice 2010.

2) Récupération de TVA sur immobilisations :

En vertu des nouvelles règles de déduction de TVA applicables depuis le 1er janvier 2008 et suite à une étude fiscale menée en 2008, le pourcentage de récupération de la TVA sur dépenses mixtes et immobilisations s'établit à 100%. A la clôture de cet exercice, la régularisation par rapport au pourcentage de récupération de la TVA sur les immobilisations antérieurement acquises (art. 207 CGI ann. II) a été enregistrée en compte de produits exceptionnels pour 19 486 euros.

3) Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 185 Keuros et comprennent principalement :
- des provisions pour risque prud'homma! à hauteur de 70Keuros (voir "Autres éléments significatifs"),
- des indemnités de licenciement (+CRP) pour deux anciens salariés 90 Keuros,
- un rappel de taxe professionnelle des années antérieures 17 Keuros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 121 Keuros et comprennent principalement :
- la reprise de provision constituée en 2009 pour les indemnités de licenciement (+CRP) d'une salariée 24 Keuros,
- la reprise de provision constituée en 2009 pour un risque de rappel URSSAF 21 Keuros
- la reprise de provision constituée en 2009 pour le rappel de taxe professionnelle des années antérieures 51 Keuros,
- la régularisation de la TVA sur les immobilisations acquises antérieurement 19 Keuros.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Au cours de l'exercice 2010, l'association a opéré sa mutation du statut de Pôle de Compétitivité vers celui de Plateforme d'Essais.

Les activités de l'association au cours de l'exercice 2010 sont donc très différentes de celles menées au cours des exercices précédents : abandon des missions d'animation du Pôle, nouvelles missions de prestations,...

En conséquence, la présentation des comptes en est fortement impactée :
- actif : investissements initiaux importants pour la Plateforme d'essais,
- passif : reclassement des subventions d'investissement en fonds associatifs sans droit de reprise (voir à ce sujet le paragraphe ci-dessus),
- produits : hausse des prestations, réduction des subventions,
- charges : baisse globale des frais généraux comme des charges de personnel.

Société de Commissariat aux Comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice 2010, l'essentiel de notre activité a consisté à fournir des prestations d'essais pour notre client Renault SA dans le cadre du contrat signé le 23 février 2010.

Ces prestations ont pris du retard sur le calendrier initialement prévu, retard imputable à un décalage de livraison de plusieurs mois des bancs d'essais commandés auprès de notre fournisseur Digatron. Ce décalage - qui est de la responsabilité intégrale de ce fournisseur - a engendré à son tour un décalage dans la perception des fonds destinés à financer nos investissements (emprunt bancaire et avance remboursable), ce qui a généré de fortes tensions sur la trésorerie de l'association tout au long de l'exercice 2010. Ces tensions devraient, compte tenu du prévisionnel d'exploitation 2011, se réduire sensiblement sur l'exercice prochain.

Provisions pour risques :

Une salariée licenciée au cours du second semestre 2006 avait engagé immédiatement une action devant la juridiction prud'hommale. Dans l'attente du jugement de première instance, une provision pour risques et charges exceptionnelles avait été constituée, laquelle a été reprise en totalité au 31 décembre 2009 eu égard au fait que la dite salariée a été déboutée de l'ensemble de ses demandes en première instance et que le dossier a été radié par devant la Cour d'Appel de Poitiers en 2009. Courant 2010, cette procédure en appel a fait l'objet d'une réinscription au rôle sur demande de l'ex-salariée. Le risque de condamnation est donc réapparu au cours de l'exercice, lequel a été évalué et provisionné à hauteur de 20 000 euros dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2010. A titre d'information, le total des demandes de la salariée est de 94 087,86 euros et le dossier est appelé pour être plaidé devant la Cour d'Appel de Poitiers à l'audience du 23 mars 2011.

Un second litige prud'hommal oppose le pôle MTA à une salariée licenciée pour motif économique en fin d'année 2009. Le Conseil de Prud'hommes de Poitiers a été saisi le 8 mars 2010 pour un total de 37 970 euros vis à vis de notre association mais également de MOV'EO. Le risque de condamnation a été évalué et provisionné à hauteur de 10 000 euros dans les comptes annuels clos le 31 décembre 2010. Le dossier a été plaidé à l'audience du 11 février 2011 et mis en délibéré au 11 avril 2011.

Enfin, un troisième contentieux prud'hommal concerne l'ex-directeur de notre association qui a fait l'objet d'un licenciement pour motif économique au cours du premier semestre 2010. Le dit salarié sollicite aujourd'hui 153 000 de dommages et intérêts, laquelle demande sera portée à l'audience du Conseil de Prud'hommes de Poitiers le 7 novembre 2011. A la date d'arrêté des comptes, le risque de condamnation a été évalué et provisionné dans les comptes à hauteur de 40 000 euros.

Société de Commissariat aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	42 086	7 372	2 517	46 940
Immobilisations corporelles	1 042 656	828 195	168 224	1 702 628
Immobilisations financières	8 466	6 330	5 166	9 630
Total	1 093 208	841 897	175 907	1 759 198
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	30 946	8 460	2 517	36 888
Immobilisations corporelles	529 652	168 261	46 385	651 528
Immobilisations financières				
Total	560 597	176 721	48 903	688 416
ACTIF NET				1 070 782

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financieres	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 372	828 195	6 330	841 897
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 372	828 195	6 330	841 897
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		117 210		117 210
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 517	51 014	5 166	58 697
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 517	168 224	5 166	175 907

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 448 807 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 630		9 630
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	190 808	190 808	
Autres	227 625	227 625	
Charges constatées d'avance	20 743	20 743	
Total	**448 807**	**439 177**	**9 630**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients, Factures tablir	33 091
Total	**33 091**

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	44 609	70 000	44 609		70 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**44 609**	**70 000**	**44 609**		**70 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		70 000	44 609		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 226 219 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	129 411	129 411		
- à plus de 1 an à l'origine	379 800	40 999	181 732	157 069
Emprunts et dettes financières divers	165 000		99 000	66 000
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	43 311	43 311		
Dettes fiscales et sociales	108 300	108 300		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 967	206 967		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	193 431	193 431		
Total	**1 226 219**	**722 419**	**280 732**	**223 069**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	544 800			
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Foum Factures Non Parvenues	18 875
Banques Int Courus Payer	1 255
Dettes Provis Congés Payés	21 854
Charges Sociales S/Congés Payés	12 848
Etat Charges à Payer	6 564
Controle Fiscal - Tp à Payer	16 784
Total	**78 179**

SEAUD Société de Commissariat aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées D Avance	20 743		
Total	20 743		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatés D Avance	193 431		
Total	193 431		

Société de Commissariat aux Comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Le montant des engagements en matière de retraite est de 13 774 euros au dernier jour de l'exercice contre 25 551 euros au 31 décembre 2009.
Ces montants ont été calculés en prenant en compte les hypothèses suivantes :
- taux d'actualisation : 2,5%,
- taux de progression des salaires : 2%,
- taux de rotation du personnel : 1%,
- taux de charges sociales : 47%.

Aucune provision pour engagement de retraite n'est enregistrée en comptabilité.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du matériel sur emprunt Caisse d'Epargne	*379 800*
Autres engagements donnés	379 800
Total	**379 800**

Société de Commissariat aux Comptes